



Association ORTrans

c/o Centre LGBT Paris
IDF 63 Rue Beaubourg
75003 PARIS

Paris, le 26 août 2015

Madame la Présidente,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour l'ensemble des informations que vous nous avez transmises et pour votre sensibilité à l'amélioration de nos services.

Pôle emploi, en tant qu'acteur du service public de l'emploi, est directement concerné par les questions de discrimination dans l'accès à l'emploi et à la formation, le respect de l'égalité de traitement, et la promotion de la diversité.

Les discriminations, fondées notamment sur l'origine, le sexe, les moeurs, l'orientation ou l'identité sexuelle, l'âge, la situation de famille ou la grossesse, les caractéristiques génétiques, l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une nation ou une race, les opinions politiques, les activités syndicales ou mutualistes, les convictions religieuses, l'apparence physique, le nom de famille, le lieu de résidence ou l'état de santé ou le handicap, peuvent être directes ou indirectes, conscientes ou inconscientes. Quelles qu'elles soient, elles sont contraires à la législation (article L. 1132-1 du code du travail) et incompatibles avec l'éthique professionnelle de Pôle emploi.

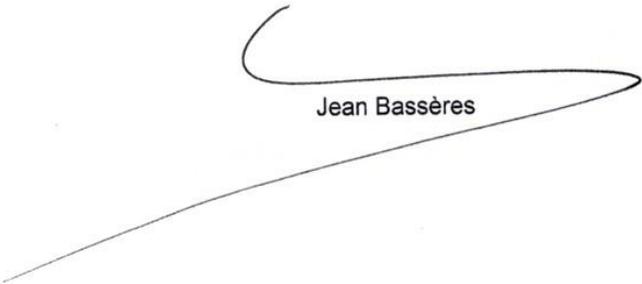
Pôle emploi, conscient de sa responsabilité vis-à-vis de la société, s'est engagé aux côtés de l'Etat et de l'Unédic dans le cadre de la convention tripartite 2015-2018, à promouvoir la diversité en interne comme à l'externe et à lutter contre les discriminations.

Cette position, également rappelée dans le projet stratégique Pôle emploi 2015-2020, traduit l'engagement que Pôle emploi avait déjà pris auprès du Défenseur des droits quelques années plus tôt, lorsque j'ai signé la Charte des intermédiaires de l'emploi « ensemble pour l'égalité dans les recrutements ».

Pôle emploi développe des actions concrètes pour prévenir les discriminations et promouvoir la diversité par la formation des agents et managers impliqués dans l'embauche et la gestion des carrières, la sensibilisation de l'ensemble des agents aux stéréotypes et à la prévention des discriminations, etc.

Ainsi, je vous assure que l'accueil des personnes trans et le traitement de leur recherche d'emploi ou de formation est garanti sans aucune forme de discrimination.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean Bassères